



« Educateur Sportif » mention
Motonautisme et Disciplines Associées
Session du 15 avril au 19 novembre 2024

Renseignements personnels :

NOM : Prénom (s) :
Né(e) le : à :
Adresse :
Code postal : Ville :
Tél : Email :
N° de sécurité sociale :
N° de pièce d'identité (en cours de validité) : valable jusqu'au :

En cas d'urgence contacter :

NOM : Prénom : Tél :

Situation professionnelle :

☐ En emploi : ☐ CDD ☐ CDI ☐ Autres (précisez) :
☐ Demandeur d'emploi depuis le : N° identifiant pôle emploi :
☐ Autres (précisez) :

Diplômes scolaires et universitaires : *

☐ Sans diplôme ☐ Brevet des collèges
☐ BAC (précisez) : ☐ DUT/DEUG/DEUST (précisez) :
☐ Licence : ☐ STAPS ☐ Autre (précisez) :
☐ Maîtrise (précisez) : ☐ Autres (précisez) :

Diplômes professionnels : *

☐ CAP ou BEP (précisez) :
☐ BAFA ☐ BAFD ☐ BAPATT ☐ BEATEP ☐ BPJEPS / BEES 1 ou 2 (précisez) :
☐ Autres (précisez) :

*** joindre la copie de votre (vos) diplôme(s)**

Je soussigné(e) Mr ou Mme :, souhaitant exercer en tant qu'éducateur (trice) sportif (ive) et souhaitant exercer les fonctions prévues aux articles L. 212-1, L. 212-2 et L. 212-7 du code du sport, déclare remplir les conditions fixées par ces dispositions et ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation m'interdisant l'exercice de ces fonctions, en application de l'article L. 212-9 du même code.

Je souhaite m'inscrire :

➔ A la formation 2025 et aux tests de sélection TEP* (obligatoires) le ☐ 14 mars 2024 ou le ☐ 11 avril 2024
➔ Au stage de préparation** : ☐ du 12 au 13 mars 2024 ou ☐ du 9 au 10 avril 2024

*Obligatoire : 80€

**Option facultative : 125€

Fait à : Le :

Signature

Les conditions d'accès

Pré-requis obligatoire pour les tests de sélection :

- Être titulaire du permis plaisance option « côtière » ou du permis plaisance option « eaux intérieures »
- Être titulaire du PSC1 ou équivalent (PSE 1, SST en cours de validité)
- Présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'encadrement du « motonautisme » datant de moins d'un an à la date de l'entrée en formation ;
- Présenter une attestation de natation de 100 mètres nage libre, départ plongé et récupération d'un objet immergé à 2 mètres de profondeur, modèle réglementaire à imprimer

Valider les tests techniques suivants :

En jet à selle : Être capable de

- Monter et descendre correctement
- Démarrer le VNM à selle et le manœuvrer au ralenti
- Accélérer et décélérer progressivement
- Tenir une trajectoire en position debout en ligne droite
- S'arrêter à un point précis
- Réaliser un demi-tour autour d'une bouée
- Effectuer une manœuvre d'approche pour ramasser un objet flottant

En jet à bras : Être capable de :

- Se préparer et s'équiper ; monter et descendre correctement, sans aide
- Démarrer le VNM à bras et le manœuvrer au ralenti
- Accélérer et décélérer progressivement
- Tenir une trajectoire en ligne droite
- Se tenir en équilibre sur un VNM à bras articulé
- S'arrêter à un point précis
- Enchaîner 2 passages sur un parcours en huit autour de 2 bouées debout en équilibre

Oral :

- Les réglementations générales de navigation et de sécurité en vigueur
- Les vérifications d'usage préalables à la navigation
- La connaissance des différentes parties constitutives d'un VNM à selle (coque, moteur...) qui le composent

Dispense et équivalence : Sont dispensés des deux épreuves techniques en V.N.M. préalables à l'entrée en formation BPJEPS pour la mention « Motonautisme et Disciplines Associées », les titulaires :

- Du BPJEPS mention monovalente « motonautisme »
- Du Brevet fédéral jet 1er degré délivré par la Fédération française motonautique et du Brevet fédéral jet 2ème degré délivré par la Fédération française motonautique et titulaire d'une carte professionnelle dans la mention motonautisme à jour de son renouvellement a minima depuis 3 ans
- Du Certificat de qualification professionnelle (CQP) « assistant moniteur motonautique »
- Des Exigences préalables à l'entrée en formation du BPJEPS spécialité « activités nautiques » mention monovalente « motonautisme »

Les documents à joindre au dossier de candidature

☐ La photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité (N.B: Le permis de conduire n'est pas considéré comme pièce valable)

☐ 1 photo d'identité récentes de format 3 cm x 4 cm, tête nue (N.B.: les photos "numérisées" ou les photos déjà utilisées ne sont pas acceptées.)

☐ Une photocopie du permis plaisance option « côtière » et / ou de l'option « eaux intérieures »

(Attention 1 seul des 2 permis est obligatoire pour les tests d'entrée mais le 2^{ème} sera obligatoire avant l'entrée en formation)

☐ Une photocopie du CRR

(Attention le CRR sera obligatoire avant l'entrée en formation)

☐ Une attestation de formation aux premiers secours PSC1 ou équivalent (PSE1 ou SST en cours de validité)

☐ Une attestation de 100 mètres nage libre, (Modèle réglementaire à imprimer en annexe)

☐ Un certificat médical de non-contre-indication à la pratique et à l'encadrement du « motonautisme » (Modèle réglementaire en annexe).

☐ Un chèque de 80,00euros (à l'ordre du CEFANT) représentant les frais techniques et administratifs des tests de sélection

☐ Un CV retraçant tous vos acquis d'expérience en rapport direct ou indirect avec l'activité ainsi que vos diplômes scolaires, sportifs ou autres

☐ Une lettre de motivation

☐ Attestation de votre assurance responsabilité civile

☐ Pour les candidats de moins de 25 ans, Les copies de l'attestation de recensement et du certificat individuel de participation à la journée défense et citoyenneté.

☐ Copie des diplômes acquis pour les équivalences et dispenses



RÉGION ACADÉMIQUE
PAYS DE LA LOIRE

Liberté
Égalité
Fraternité



ESPACE CEFANT

FORMATIONS NAUTIQUES
& TERRESTRES

CERTIFICAT MEDICAL
(à joindre au dossier d'inscription)

Exigé pour tout(e) candidat(e) se soumettant aux tests des exigences préalables à l'entrée en formation (EPEF) et sélections du diplôme mentionné ci-dessous.

Il doit dater de moins d'un an à la date des tests d'exigences préalables (TEP) et de moins d'un an à la date d'entrée en formation (article A212-35 et A212-36 du code du sport).

BPJEPS spécialité "éducateur sportif", mention " motonautisme et disciplines associées ".

(Arrêté du 22 juillet 2019 portant création de la mention " motonautisme et disciplines associées " du BPJEPS spécialité "éducateur sportif").
Exigences mentionnées par le diplôme > Annexe IV : présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'encadrement du " motonautisme " datant de moins d'un an à la date de l'entrée en formation.

Je soussigné (e),, docteur
en médecine, certifie avoir examiné ce jour :

☐ Madame ☐ Monsieur

NOM

Prénom

Né (e) le

à

et avoir constaté qu'il (elle) ne présente aucune contre-indication à la pratique et à l'encadrement du motonautisme et des disciplines associées (activités de véhicules nautiques à moteur à bras et à selle ; de bateau à moteur, d'engins tractés et d'engins à sustentation hydropropulsés).

Ce certificat médical est établi pour faire valoir ce que de droit et remis en main-propre à l'intéressé(e).

A, le

Cachet du médecin

Signature du médecin

CEFANT

Butte des Fontenelles – 44750 Quilly. Tel: 02 40 88 26 09 / 06 69 47 57 50 contact@cefant.com
www.cefant.com



RÉGION ACADÉMIQUE
PAYS DE LA LOIRE

Liberté
Égalité
Fraternité



ESPACE CEFANT

FORMATIONS NAUTIQUES
& TERRESTRES

ATTESTATION DE NATATION

Je soussigné(e)....., titulaire d'une certification
d'encadrement des activités aquatiques conforme à l'article L.212-1 du code du sport
intitulée :

...n°....., délivré le par

certifie sur l'honneur que :

Mademoiselle⁽¹⁾, Madame⁽¹⁾, Monsieur⁽¹⁾.....

né(e) le à a effectué un 100 mètres nage
libre, départ plongé et récupéré un objet immergé à 2 mètres de profondeur. Cette
épreuve a été réalisée le à la piscine de.....

Pour faire valoir ce que de droit.

Fait à le

SIGNATURE ET CACHET DE LA PISCINE

⁽¹⁾Rayer la mention inutile